Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Mardi 14 Rajeb 1446
14 Janvier 2025

N° 5

41ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Constitution de Sociétés
Sociétés communautaires 73
Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions 73
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce 76
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions 79
Homologation de résolutions 81
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques 81
Avis aux créanciers 85
Convocations
Sociétés anonymes 86
Divers
Avis au public 88

CONSTITUTION DE SOCIETES

Sociétés communautaires

Nom de la société à constituer : SOCIETE COMMUNAUTAIRE

AL FALAH MANZEL CHAKER

Type d'entreprise : SOCIETE COMMUNAUTAIRE LOCALE

Le capital souscrit de la société est de dix mille dinars.

L'adresse du siège social est : Matalab Manzel Shaker, Sfax, T.B. 3020

Objet de l'entreprise : L'objet de cette entreprise privée est lié au secteur agricole à travers l'élevage, l'exploitation des terres, la préparation du fourrage et la collecte du lait.

Durée de vie de la société : 99 ans.

La date et le lieu de dépôt du projet de statuts types ont été fixés au 13 décembre 2024 au Tribunal de Première Instance de Sfax 2 sous le n°13 d'inscription.

Le nombre d'actions à souscrire et leur contrepartie en espèces ainsi que le montant à verser sont de 10 mille dinars répartis en 50 actions. La valeur nominale des actions à émettre est de 200 dinars par action.

Conditions relatives à la répartition des excédents et à la constitution d'épargne: Dans le cas où l'entreprise privée réalise des bénéfices nets ou des excédents à la fin de chaque exercice comptable, 15 % seront alloués sous forme d'épargne obligatoire jusqu'à atteindre 50 % de capital social est affecté à hauteur de 20% à des activités sociales, culturelles et environnementales. Le reste des bénéfices peut être distribué. Ou des excédents dans la limite d'un pourcentage ne dépassant pas 35% par décision de l'assemblée générale. L'excédent est utilisé pour développer et faire croître ses activités localement.

L'établissement bancaire dans lequel le produit de la souscription sera déposé : Aman Bank, Manzel Chaker

Période d'ouverture des souscriptions : du 10 janvier au 10 avril (horaire administratif) avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription totale avant l'expiration du délai précité.

Modalités de convocation de l'assemblée générale constitutive et son lieu Après la souscription totale, la convocation de l'assemblée générale constitutive est effectuée par publication d'un avis au Journal Officiel de la République Tunisienne et dans deux quotidiens, et affichage de la convocation au siège social. De la délégation de Manzel Chaker et au siège de la municipalité de Manzel Chaker.

Les fondateurs :

Jarboui Rim ; CIN n°11052785 résidente à Manzel Chaker

Trabelssi Sassi ; CIN n°11080717 résident à Manzel Chaker

Bouaouina Amir ; CIN n°11075405 résident à Manzel Chaker

Baccouche Hassen ; CIN n°11009624 résident à Manzel Chaker

Ftoui Akrem ; CIN n°08847099 résident à Manzel Chaker

Aouadni Chokri ; CIN n°08773425 résident à Manzel Chaker.

Les personnes désirant participer à la constitution de la société doivent adresser leur demande aux fondateurs de la société au lieu désigné par eux pour exécution au moyen d'un formulaire de participation mis à la disposition des fondateurs. Ceci après avoir examiné le projet de statuts de la société.

2025X00038SODB1

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

SOCIETE ALFET EL MACHIA

Société anonyme

Au capital de 9 800 000 Dinars

Siège social : Zone Industrielle - Bir El Kassaa - Ben Arous

Identifiant Unique RNE : 1426251 P

En vertu du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 5/12/2024, enregistré à la recette des finances d'El Yasminet le 20/12/2024 sous le n°24705582 Quittance n°M064729, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises (RNE) le 31/12/2024 sous le n°2024157016. Il a été décidé ce qui suit :

1- Nomination de la société 2AS Accounting & Auditing Services en tant que nouveau commissaire aux comptes de la société, et ce pour une période de trois ans (2024, 2025 et 2026).

2025R00065SANB2

Notice relative à l'augmentation du Capital de la société «TOUTALU»

SA au capital de 2.800.000 D

IU : 0986926T

Siège social : ZI Bir M'Cherga Gare, Zaghouan 1193

Montant de l'augmentation du capital à souscrire : 2.000.000 DT

Objet social : Fonderie Aluminium

Durée prévue de la société : 99 ans

La date, le n° de quittance et d'enregistrement du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire : selon procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7/01/2025 enregistré à la recette des finances Bir Mchergua le 7/01/2025 quittance n°M000540 et enregistrement n°25700016.

La date et le lieu du dépôt du projet :

Le 9/01/2025 auprès du Registre National des Entreprises sous le N° AC 0632025.

Le nombre des actions à souscrire en numéraire et la somme immédiatement exigible : 200.000 actions à libérer à raison de 140.000 actions à la souscription soit 1.400.000 dinars et 60.000 actions au plus tard le 31/12/2026.

Valeur nominale des actions à émettre : 10 Dinars

Apport en nature : Néant

Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : Tous les actionnaires

Répartition des résultats : 5% réserves légales et le surplus à la disposition de l'Assemblée Générale Ordinaire

Les fonds provenant de la souscription seront versés :

- à Wifak Bank agence le Kram N°47001000000022993696.

Le délai de souscription : est fixé à 15 jours à compter de la parution de la présente notice au JORT avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration du dit délai.

2025R00072SANB2

Notice d'Information d'Augmentation de Capital

Société : ROYAL DRINKS SA

Capital social : 21 250 000 DT

Siège social : Route Oueslatia Ain Soukra 6100 Siliana - Tunisie

M.F : 1181267P/A/M/000

(Conformément à l'article 164 du code de société commerciale)

Dénomination : ROYAL DRINKS

Forme juridique : SA

Objet social : INDUSTRIE DES EAUX MINERALES

Durée : 99 ans

Dépôt : Une copie du procès-verbal de l'AGE du 5 janvier 2023 au Registre National des Entreprises le 8/01/2025 sous le n°AC0122025.

Montant de l'augmentation : 2 300 000 DT

Nombre d'actions à souscrire : 230 000 actions de 10 dinars chacune intégralement libérées par conversion de créance.

Délai de souscription : 15 jours à partir de la parution de la présente notice au JORT, avec possibilité de clôture anticipée en cas de souscription intégrale avant l'expiration dudit délai.

Renonciation des actionnaires à leur droit préférentiel de souscription au profit de la Société du Nord des Eaux Minérales «SONEM».

2025400045SANB2

Notice d'augmentation de capital

SOCIETE OFFICE DISTRIBUTION

SA au capital de 300.000 dinars

Siège social : Rue de l'industrie (ex 8600) Zl Charguia 1 - 2035 Tunis

MF : N°1510015/D

Suivant P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2024 enregistré à la Recette des Finances Charguia Tunis le 26/12/2024 sous le n°24514091, quit. n°M139143 déposé au RNE le 31/12/2024 sous le n°AC052262024 il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant de (3.810.000 dt) par l'émission de 381.000 actions nominatives nouvelles de (10,000 dt) à souscrire en numéraire à raison de 211.00 actions en espèce et 170.000 actions par conversion des créances toutes les actions sont totalement libérées lors de la souscription, portant ainsi le capital actuel de 300.000 dt à 4.110.000 dinars.

- Le délai de souscription est fixé à 15 jours à partir de la parution de la présente notice avec la possibilité de la clôture anticipée de la souscription

- Les fonds provenant de la souscription en espèce seront déposés dans un compte indisponible n°47009000000022876257 ouvert à WIFAK BANK.

2025400047SANB2

Notice d'augmentation de capital

Société OFFICE STORE

SA au capital de 1.000.000 dinars

Siège social : Zone Industrielle 2 Medjez El Bab 9070 Béja

MF : N°1510022/C

Suivant P.V. de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 20 décembre 2024 enregistré à la Recette des Finances Medjez el Bab le 20/12/2024 sous le n°24703228, quit. n°M070722 déposé au RNE le 31/12/2024 sous le n°AC052272024 il a été décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital social avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant de (3.410.000 dt) par l'émission de 341.000 actions nominatives nouvelles de (10,000 dt) à souscrire en numéraire à raison de 261.000 actions en espèce et 80.000 actions par conversion des créances toutes les actions sont totalement libérées lors de la souscription, portant ainsi le capital actuel de 1.000.000 dt à 4.410.000 dinars.

- Le délai de souscription est fixé à 15 jours à partir de la parution de la présente notice avec la possibilité de la clôture anticipée de la souscription.

- Les fonds provenant de la souscription en espèce seront déposés dans un compte indisponible n°47001000000022882728 ouvert à WIFAK BANK.

2025400048SANB2

SOTACIB KAIROUAN

Société anonyme

Capital social : 217.480.000 Dinars

Siège social : Angle de la Rue Tanganyika et le Passage du Lac Neusiedl - Les Berges du Lac - 1053 Tunis

Identifiant Unique : 1007145F

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 12/6/2024 (enregistré à la Recette des Finances le Lac - Tunis le 2/1/2025 sous Qn°M000258 - M000444 En°25700015).

- Monsieur Julio Izquierdo Rodriguez démissionne de son mandat de Vice - Président.

- Les administrateurs décident de nommer Monsieur Tarek Elba en qualité de Vice-président pour une durée égale à son mandat d'administrateur.

- Suite à la démission de Monsieur Julio Izquierdo Rodriguez de son mandat d'administrateur, le conseil nomme la société PROPAMSA SA en qualité d'administrateur pour la durée restante du mandat de son prédécesseur.

- Un exemplaire a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 7/1/2025 sous dossier n°20251032.

2025400059SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 16 décembre 2024

Société télé taxi

Société à responsabilité limitée

Capital social : 105000 dinars

Siège social : Zone Industrielle Houmt Souk Jerba

Matricule fiscal : 713044C-A-M-000

Numéro Unique : 713044C

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

tenue le 16 décembre 2024, dont un exemplaire du PV a été déposé au registre national des entreprises de Médenine n°2024157303 daté du 31/12/2024.

Il a été décidé :

- Approbation de cession de toutes les parts sociales de la société appartenant aux messieurs Lotfi Moujahed, Afifa Baaziz, Khouloud Moujahed, Ghoufrane Moujahed et Ghada Moujahed par messieurs Faouzi Ben Slimane, Lotfi Ben Slimane et Foued Ben Slimane.

- Mise à jour de l'article 06 de statut de la société.

- Nomination de monsieur Faouzi Ben Slimane gérant de la société avec le pouvoir le plus étendu pour une période indéterminée.

- Mise à jour de l'article 09 de statut de la société.

- Mise à jour de statut de la société selon le code des sociétés commerciales.

2025R00051SRLB2

P.V de l'assemblée générale extraordinaire du 10 décembre 2024

Société Espace de patrimoine

Société à responsabilité limitée

Capital social : 20 000 dinars

Siège social : Route de Sedwikech Guallala Jerba

Identifiant unique : 1082840V

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 10 décembre 2024, dont un exemplaire du PV a été déposé au registre national des entreprises de Médenine n°2024154086 daté du 19/12/2024.

Il a été décidé :

- Approbation de cession de toutes les parts sociales appartenant aux messieurs Salah Boumessouer et Faouzi Boumessouer dans la société par messieurs Sami Gualfat et Brahim Chahbani.

- Mise à jour de l'article 06 de statut de la société.

- Nomination de monsieur Sami Gualfat gérant de la société avec le pouvoir le plus étendu pour une période indéterminée.

- Mise à jour de l'article 11 de statut de la société.

- Mise à jour de l'article 02 de l'activité de la société : Vente et fabrication des poteries et articles artisanales en gros et détailles

- Mise à jour de statut de la société selon le code des sociétés commerciales.

2025R00052SRLB2

TUNISAMAR S.A.R.L

Capital social 50.000DT

Siège social : Espace méditerranéen Zone commerciale portuaire Radés

MF : 0832553.A.M.000

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 8/01/2024 enregistré à la recette des finances de Radés le 26/01/2024 sous le numéro M005961 Quittance n°24500275 et dont deux exemplaires de procès-verbal ont été déposés au Registre National des Entreprises le 6/01/2025 sous le n°2025635, il a été décidé de :

- Approbation de cession de parts sociales.

- Transformation de la forme juridique.

- Mise à jour des statuts.

- Renouvellement du mandat de Gérant Mr Luc d'Alessandro.

- Dissolution volontaire de la société

- Désignation de Mr Luc D'Alessandro comme liquidateur de la société.

2025400051SRLB2

SAGEMCOM SOFTWARE & TECHNOLOGIES BROADBAND

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 23.500 Euros

Siège social : 34 Bis, Avenue de Paris - 2033 Mégrine - Ben Arous

I.U : 0938423F

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 6/12/2024 (enregistré à la recette des finances de Mégrine, le 24/12/2024 sous Qn°M097593 En°24708740) et suite au désistement du commissaire aux comptes, les associés décident de nommer la Société AMC - Ernst & Young en qualité de commissaire aux comptes.

Un exemplaire a été déposé au Registre National des entreprises en date du 6/1/2025 sous dossier n° 2025681.

2025400053SRLB2

SE BORDNETZE TUNISIA

Société à Responsabilité Limitée Non-Résidente

Capital social : 27.785.000 Dinars

Zone Industrielle El Irtyah - Bellarigia - 8117 Jendouba

I.U : 1068336Y

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 23/5/2024 (enregistré à la Recette des finances Rue d'Alger, Jendouba, le 10/10/2024 sous Qn°M066783 En°24803604), suivant un acte de cession de parts du 23/5/2024 (enregistré à la Recette des finances Rue d'Alger, Jendouba, le 10/10/2024 sous Qn°M066779 En°24803603) et suivant les statuts mis à jour du 23/5/2024 (enregistrés à la Recette des finances Rue d'Alger, Jendouba le 10/10/2024 sous Qn°M066788 En°24803605)

- Les associés approuvent la cession de parts sociales

- Les associés approuvent les statuts mis à jour.

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des associés du 30/9/2024 (enregistré à la Recette des finances Rue d'Alger Jendouba, le 11/12/2024 sous Qn°M077557 En°24804477)

- Suite à la fin du mandat de la société FMBZ. KPMG, les associés décident de nommer le Cabinet Ali Ben Ahmed en qualité de commissaire aux comptes.

Un exemplaire des P.V, de l'acte de cessions et des statuts mis à jour a été déposé auprès du Registre National des Entreprises le 18/12/2024 sous dossier n°2024153672.

2025400054SRLB2

SOCIETE PLC INDUSTRIAL

En liquidation S.A.R.L

Capital : 400.000 DT

15 Rue Abdelhamid Ibn Badis Alain Savary 1002 Beb Bhar - Tunis

MF : 1800300V

Suivant procès-verbal en date du 4/12/2024 enregistré à la recette des

finances Cité Mahrajene Tunis en date du 10/12/2024 sous le n°24506262, quittance n°65080, dont un exemplaire a été déposé au registre national des entreprises en date du 26/12/2024 sous le numéro 2024155765 a été décidé ce qui suit :

- Cessation de l'activité et dissolution de la société

- Liquidation de la société et nomination de Mr Ahmed Louati, titulaire de la CIN n°08412821 liquidateur de la société.

2025400062SRLB2

Société la Perle des Industries de Tunisie «spit» SARL

Capital : 100.000 dt

Siège social : Centre Urbain Nord - Résidence Yesmine Tawer - Tunis

Matricule fiscal : 1484773L/A/M/000

Identifiant unique : 1484773L

En vertu du procès-verbal de l'AGO du 28 mars 2023 enregistré à la recette des finances des actes de sociétés le 26 avril 2023 quittance n°M051186, enregistrement n°23703094, quittance Registre national des entreprises "RNE" n°2025865 en date du 7/01/2025 dont les associés ont décidé de :

- Approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2020 et 2021

- Renouvellement du mandat de Mme Leila Abdelli en tant que gérante pour la période restante de 2023 ; 2024 et 2025

- Renouvellement de mandat à la société Panafrican Audit & Consulting IU : 1062715E représentée par Monsieur Talel Chaouch commissaire aux comptes de la société pour les exercices 2023-2024-2025.

2025400064SRLB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 27/12/2024, quittance n°M084472, et enregistré sous le N°24203087, Mme Bejaoui Ikbel, domiciliée au 68 rue Tabarka Mateur, a vendu à Mme Balloumi Yosra, domiciliée à cité essadaka Mateur la totalité du fonds de commerce, consistant en un local du commerce, Cité à gazala, rue Tabarka n°75 destiné au commerce des produits Pharmaceutiques.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT au local commercial sis à cité Essadaka n°159, Mateur 7030.

Rq : l'annonce est publiée aux Journaux "Echourouk et le Quotidien" le 1/1/2025.

2025T00026FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Mateur le 27/12/2024, quittance n°M084471, et enregistré sous le n°24203086, Mr Mannai Hassib titulaire de la CIN n°00781054 domicilié à la rue de Bruxelles Borj el wzir Ariana a vendu à Mme Bejaoui Ikbel titulaire de la CIN n°08996579 domiciliée au 68 route Tabarka Mateur, le fonds de commerce, consistant en un local du commerce à l'avenue Habib Bourguiba n°158 Mateur destiné au commerce des produits pharmaceutiques.

L'acquéreur accepte les oppositions durant les 20 jours à partir de la date de publication au JORT à la route Tabarka n°68 Mateur 7030.

Rq : l'annonce est publiée aux Journaux "Echourouk et le Quotidien" le 9/01/2025.

2025T00027FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous signe privé en date du 19/12/2024 enregistré à la recette des finances de Menzah 6 le 24/12/2024 sous le n°156499 reçu n°24210501.

Mme Sarra Khedri a vendu sous toutes les garanties de droit en vertu d'une procuration donnée par Mme Zeineb Khedri à Mme Hela Chalbia le fonds de commerce sis n°MA11 rez-de-chaussée Immeuble A Résidence el Foll avenue Hédi Nouira Ennasr 2 Ariana dans lequel est exploité l'activité principale coiffure pour dames et activité secondaire vente produits parfumerie en détails.

Les oppositions seront effectuées entre les mains de Maître Bouchiba Med Ali avocat à la cour de cassation ayant son cabinet 24 avenue Farhat Hached, dans un délai de 20 jours à compter de parution de présent avis.

Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 9/1/2025.

2025T00028FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 30/12/2024, enregistré à la recette des finances de Morneg en date du 30/12/2024, n° de quittance M085580 N° d'enregistrement 224203076, Mr Mohamed Ben Omar Ben Taeib Ben Sadok Mouldi a vendu à Mr Walid Ben Mohamed Ben Hssine Agili, La totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné Commerce électroménagers, dans le local sis au 14 Janvier Mourneg Ben Arous.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 01/01/2025.

2025R00054FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé daté le 3/01/2025 enregistré à la recette des finances d'Hammam-Lif en date du 6/01/2025, N° de quittance M000905 N° d'enregistrement 25200023, Sté LARYM représentée par son représentant juridique Mme Rim Ben Aliya Ben Ahmed Aliya a vendu à la Sté Samar Barhoumi beauty center représentée par son représentant juridique Mme Sana Bent Hamadi Ben Arbi Barhoumi, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels, destiné centre de beauté sis au 4 avenue de la République 2050 Hammam-lif.

Toutes les oppositions sont à recevoir entre les mains de l'acheteur à son adresse sise au 45 avenue de la République 2050 Hammam-lif dans un délai de 20 jours à partir de la date de la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cette annonce a été publiée aux deux journaux Achourouk et le Quotidien le 9/01/2025.

2025R00057FCCC2

Résiliation de Vente de Fonds de Commerce

Suivant acte sous seing privé du 13/12/2024, enregistré à la recette des finances, Mégrine sous le numéro de reçu M096669 enregistrement n°24208613 le 19/12/2024, le contrat de vente a été résolu et considéré comme inexistant entre la Société Com ça son représentant légal Monsieur Ahmed Fourati, titulaire de la CIN n°01202385, identifiant unique n°0929824T, et la Société L'HEURE DE L'IMPRIMERIE son représentant légal Monsieur Tarek FOURATI titulaire de la CIN n°01281235, identifiant unique n°1716715Q, du local sis à la Rue Jerissa Lot N°174 Z.I Saint Gobain Mégrine, exploité dans le façonnage du papier et carton avec tous ses éléments physiques et moraux.

Cette annonce a été publiée au journal «le Quotidien» le 3/1/2025.

2025R00061FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente d'un fonds de commerce daté le 28/11/2024 et 6/12/2024 enregistré à la recette des finances place de la République Radés reçu n°M076239 n°24203755 Ben Hamouda Mehrez titulaire de la CIN n°01763341 - MF N°243124/ K a vendu le fonds de commerce à ses enfants Ahmed et Hamouda Mehrez sis au 39 cité de port Radés Salines 2040 Zone Industrielle RADES "Vente et Distributions des Bouteilles de GAZ" avec un prix 8 000d 000 reste chez maître Sonia Bel Hadj Saad par Chèque N°6699 235 Tiré par Amen Banque pendant 20 jours à partir de la date de publication au JORT. Les oppositions seront déposées au bureau de l'avocate.

2025R00063FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte notarié rédigé le 23/12/2024 avec juste prévue le 23/12/2024 sous Numéro 07 page 08 Mme Najwa bent Majid Mejri titulaire de la carte d'identité nationale n°07750593 demeurant à Jan al-Saghira Bousalem a donné à son fils Housaem Eddine ben Ali Sakouhi titulaire de la CIN n°02429208 demeurant à jan al- saghira Bousalem la totalité du fonds de commerce destiné à la vente de matériaux de construction sis à l'Avenue Khaled iben Walid Bouselem.

Toutes les oppositions doivent être faite auprès du bénéficiaire de cette donation à l'adresse du fonds de commerce ci-dessus indiquée et dans un délai de (20) jours à compter du de cette annonce au Jort.

Le présent avis a été publié au journal "Echourouk" le 10/01/2025

2025R00068FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant l'acte enregistré à la recette des finances Djerba le 24/12/2024 sous numéro d'enregistrement 24208582 quittance numéro M130611, Madame Monia Kammoun, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°05068044 a vendu à Monsieur Chafik Anen, titulaire de la Carte d'Identité Nationale n°08631918, la totalité du fonds de commerce situé devant Hôtel Ulysse Sidi Mahrez Houmet Souk Djerba et ce avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Toutes les oppositions seront reçues par l'acquéreur à l'adresse du fonds de commerce vendu dans les 20 jours de la parution de cet extrait au Journal Officiel de la République Tunisienne à l'adresse sus indiquée.

Une copie de contrat a été déposée à l'adresse de fonds de commerce.

2025R00070FCCC2

Abandon de propriété d'un bien commercial

Suite aux lettres écrites rédigées par Mme Zakia Ammar, avocate en appel, dont le cabinet est situé à la rue Habib Bourguiba à Gafsa, en date du 1/4/2024, enregistrées à la recette des finances de Gafsa, selon le numéro de récépissé MO45408, n°24207411 le 15/7/2024, Mme Qaliyah bint Orabi bin Mahmoud Aoun, titulaire du PT n°03090949, a vendu à Mme Ahlam bint Youssef bin Ali bin Masoud, titulaire du PT n°06191959, l'intégralité de l'actif commercial représenté par un café avec tous ses éléments matériels et moraux. L'occupant du magasin commercial, numéro 01, est situé dans le quartier commercial Ahmed Al-Senoussi, Gafsa.

En effet, cette annonce a été publiée dans le journal Achourouk du 01/3/2025, et toute personne qui en a l'intention doit contacter le siège de l'actif commercial indiqué ci-dessus dans un délai de vingt jours.

2025R00071FCCC2

Avis

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances de Hammamet le 3/1/2025 quittance n°M001263 enregistrement 25200027, Mr Nouman Mami CIN n°05087526 a vendu à Mr Chadi Mami CIN n° 09829098 la totalité du Fonds de Commerce exploité comme café sis à la Rue Taieb Mhiri Hammamet avec ses éléments moraux et corporels. Toute opposition sur le prix doit être faite entre les mains du vendeur à son adresse Rue Ibn Rachik Hammamet dans un délai de vingt jours à partir de la date de parution du présent avis au JORT. Le présent avis a été publié au journal Achourouk le 9/1/2025.

2025R00074FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé signé le 04 et 07 Novembre 2024 enregistré à la recette des finances Cite Tadhamen le 02/01/2025 (Reçu n°M000437 enregistrement n°25200038), Monsieur Rached Minaioui (C.I.N n°07395204) avec procuration a vendu la totalité du fonds de commerce à la Société MINAIOUI (IU : 18379065/S) son gérant Monsieur Rached Ben Habib Ben Mohamed Rahem Minaioui (C.I.N n° 07395204) exploité «Vente des légumes et des céréales et des fruits» situé au local Route Bizerte Km 06 Menihla 2094 Ariana avec ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions doivent être déposées au bureau de Maître Mohamed Acil Masmoudi Avocat prés de la cour de cassation sise 15 Avenue Slimen Ben Slimen Manar 02 Tunis dans un délai de (20) jours à compter de la date de parution de cette publication au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux le Quotidien et Achourouk datés du 10/01/2025.

2025R00076FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suite au contrat de vente en date du 30/12/2024 enregistré à la recette des finances de Bizerte le 31/12/2024 quittance n°M115135, enregistrement n°24209808, Mr. Mohamed Salah Eldridi, CIN n°05677283 a vendu à Mr. Bassem Eldridi CIN n°11408241 tous les éléments corporels et incorporels du fonds de commerce exploité au commerce détaillé de fruits et légumes sis au coin de la rue Omar Al-Mukhtar et de la rue Prince Abdul Qader Bizerte. Toutes les oppositions seront effectuées à l'adresse du bureau de l'avocate maître Imen Gharbia, 04, rue de Tunis, Bizerte 7000, dans un délai de 20 jours à partir de l'insertion de cet extrait au JORT.

Cet avis a été publié au journal le Quotidien de 5/01/2025 IP1525/5.

2025R00078FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances d'Hammamet en date du 5 juillet 2024 volume M106476 N° d'enregistrement 24203919 la société B N COM. IU N°1582968T représentée par son gérant Mr Néjib Ben Nasr à la société MTECHCOM. IU N°1804925R représentée par son gérant Mr Mejdi Ben Cheikh Brahim la totalité du fonds de commerce du magasin sis à Mrezga Centre Hammamet 8050 dont l'objet est la commercialisation des appareils téléphoniques et mobiles et accessoires.

Les oppositions seront reçues entre les mains de l'acheteur à l'immeuble Mohamed Cherif 4ème étage Bn°D4, 23 avenue Hédi Nouira 8000 Nabeul et ce dans un délai de 20 jours à compter de la publication de cet avis au JORT.

Cette annonce a été publiée aux journaux La Presse et Essahafa Al Yaoum du 27 12/2024.

2025S00033FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé du 31/12/2024 enregistré à la recette des finances de Sousse le 02/01/2025 quittance n°M000169 enregistrement n°2500011, La Société Hamed Khalfallah & Fils S.A.R.L, Identifiant unique : 0020444M, (M.F : 20444/M) dont le siège social est fixé au n°08 place Rachid 4000 Sousse a vendu la Totalité du Fonds de Commerce dont l'activité consiste en toute activité commerciale sis à l'angle de l'avenue Mohamed Ali et la Rue du Palais municipal de Sousse avec tous ses éléments matériaux et moraux à la Société DE MATERIEL AGRICOLE DU CENTRE "SOMAC" S.A.R.L, Identifiant unique : 0019991 V, (M.F : 19991/V) dont le siège social est fixé à l'avenue Mohamed Ali Sousse.

Toute opposition sera entre les mains de Monsieur Mohamed Ben Jaafer Ben Romthan Résident à la Rue général Garneoui Khzema Sousse dans un délai de 20 jours à partir de sa publication au journal officiel de la République Tunisienne.

Cette annonce a été publiée le 4/01/2025 au journal quotidien Echourouk.

2025S00034FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte S.S.P enregistré à la recette des finances Trocadéro Sousse le 8 janvier 2025 (quittance N°001011 enregistrement N°25200064), Souha Selten (Identifiant Unique 1889090/M) a vendu à Jamil Chortani (Identité nationale 02098050) la totalité de son fonds de commerce "superette", avec tous ses éléments matériels et moraux, sise à la rue AZMIR Sahloul Sousse.

Les oppositions se font entre les mains de Maître Hayet Boughattas sise à l'Avenue Yasser Arafet Sahloul Sousse (Tél : 98 262 179) et ce dans un délai de 20 jours à partir de cette publication.

Cet avis est publié au journal "Le Quotidien" en date du 11/1/2025.

2025S00038FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 27/12/2024 et légalisé le 31/12/2024 et enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 6/01/2025, sous le numéro de quittance M001361 et numéro d'enregistrement 25200054 Mr Iheb Dghis a vendu à Mr Heni Arouss la totalité du fonds de commerce, sis à la Rue Orden Rue 2066 Hay Elhabib Sfax.

Les oppositions seront reçues dans un délai de 20 jours au bureau de maître Karray Aida sis 10 rue Habib Maazoun Sfax 3000.

Un extrait a été publié au Journal Echourouk du 9/01/2025 sous numéro IP0425/00041.

2025X00034FCCC2

Donation d'un fonds de commerce

Suivant un acte de donation notarié le 31 décembre 2024 enregistré à Sfax le 8 janvier 2025 sous le numéro de quittance M001482 rédigé par les notaires Abdesselem Chtourou et Moncef Ktata, Mme Najoua Zaghden a donné à sa fille Hajer Bouchaala son fonds de commerce avec ses éléments corporels et incorporels destiné au commerce Habillement et Prêt à Porter situé à la rue Elain Km 3.5 Sfax.

Cette annonce a été publiée aux journaux Achourouk et Le Quotidien du 10 janvier 2025.

2025X00039FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 24/12/2024 enregistré à la recette des finances Nelson Mandela Tunis en date du 24/12/2024; Quittance n°84702 ; enregistrement n°24205798 Mr Aymen Eljani CIN n°06561474 a vendu à Mr Farouk Eljani CIN n°08715732 la totalité du fonds de commerce situé à approche Palestine n°50 Tunis, exploité en activité de vente des fruits secs avec tous ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions seront faites entre les mains de l'acheteur Mr Farouk Eljani à son domicile : ksar elmorabitine Gomracine Tataouine dans les 20 jours qui suivent la publication de cette annonce au J.O.R.T.

Cet avis a été publié aux journaux «Echourouk et Quotidien» le 5 janvier 2025.

2025400044FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances le 3/01/2025 n°25200008, quittance n° M000675, Mr Kais Sallemi demeurant à La Mannouba, a vendu à Mr Mohamed Boukeri, demeurant à la Mannouba, la totalité du fonds de commerce destiné à l'Alimentation Générale sise à la rue du Bonheur av Khaled Ibn Elwalid Douar Hicher Mannouba.

Toutes les oppositions devront parvenir à l'adresse de rédacteur du contrat sise au n°5 rue de Royaume d'Arabie Saoudite Tunis 2ème étage B4 dans un délai n'excédent pas 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cet avis a été publié aux quotidiens Echourouk et Le Quotidien du 10/1/2025.

2025400060FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Conformément au contrat de vente d'un fonds de commerce en date du 19 décembre 2024, inscrit à la recette des finances de Habib Thameur - Tunis le 20 décembre 2024 sous le numéro 24204096 quittance n°M073234, Mr Mourad ben Salah ZAHOUANI, résident au 25 avenue de Carthage La Marsa et titulaire d'un numéro d'identification fiscale n°1600120E son adresse professionnelle est située au 15 rue des Tanneurs, Bab Bhar 1000 - Tunisie à la société M & L TRADING Société à responsabilité limitée portant le numéro d'identification fiscale 1106756F et sise au 25 avenue de Carthage, La Marsa, en la personne de son représentant légal, tout le fonds de commerce inscrit au Registre National des entreprises sous le numéro 1600120E, qui est utilisé dans le commerce en détail de textile, tissus et accessoires de confection.

Il a été annoncé dans les journaux Al Shorouk et le Quotidien le 30/12/2024.

Les contestations seront acceptées entre les mains de la rédactrice, Mme Imen Khedher, avocate dont le cabinet est situé au 151 avenue de la Liberté, cinquième étage - Tunis.

2025400065FCCC2

Location gérance libre

Location gérance libre

Par acte SSP du 25/12/2024 enregistré à la RF Bouficha le 27/12/2024, n°24301111 quit n°M033587 la Sté touristique et d'animation ALADIN SARL MF : 1375921x donne en gérance libre la totalité du fonds de commerce dont deux locaux sise à l'av Medina Yesmine Hammamet à la Sté rendez vous à marrakech sarl en cours de constitution représentée par son gérant Hamza Riahi titulaire de la cin n°09806944 pour l'exploiter salon de thé et restaurant fast-food. Toutes oppositions seront acceptées au siège social de la Sté touristique et d'animation ALADIN à l'Av. 98 Radhia el Hadded Beb Bhar Tunis dans les délais légaux. La publication est faite dans deux journaux quotidiens la Presse et Essahafa référence n°2401153 le 3/01/2025.

2025R00062FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé rédigé par Maître Faten Souid M/F 1114593B/000, enregistré à la recette des finances de Menzel Bou Zelfa le 18/10/2024 quittance n°M037039. Amar Ben Ahmed Elawini, titulaire de la C.I.N n°05002594 a loué à M. Taher Ben Yahya, titulaire de la C.I.N n°13231216 résident à Beni Aisse al Jadida Matmata el Jadida Gabès le fonds de commerce d'une boulangerie à cité Errahma Menzel Bou Zelfa.

Le présent avis est paru au journal «Echourouk» en date du 28/12/2024.

2025R00067FCCC3

Location d'un fonds de commerce en gérance libre

En vertu d'un acte S.S.P enregistré à la recette des Finances de Houmt Souk Djerba le 29/7/2024, quittance n°M085424, Mr Baatour Mohamed en tant que propriétaire, a loué en gérance libre à Mr Ouenzerfi Mohamed en tant que locataire la totalité du fonds de Commerce exploité pour tout type de commerce au local n°45 sis à la Rue de Bizerte Houmt Souk Djerba.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains du Locataire, à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié au journal Echourouk le 9/1/2025.

2025R00069FCCC3

Location d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 26/12/2024 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 31/12/2024 selon reçu n°M100199 enregistrement n°24307337 madame Monia Bent Massoud Saiden (cin 06552047) a loué à Chouaib ben Moussa Saiden (cin 06516926) la totalité du fonds de commerce de vente de fruits secs avec ses éléments corporels et incorporels exploité dans le local situé à la route Manzel Chéker km 12 à coté de boulangerie Ktari Sfax.

Cette annonce a été publiée au journal Le Quotidien en date du 4/01/2025.

2025X00031FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Dénomination de l'association : Amicale des agents de la commune HASSI ELFARID.

Siège social : Commune HASSI ELFARID, KASSERINE.

Objet : Social, Culturel, Loisirs et Educatif.

Objectifs :

- Contribuer aux fêtes religieuses, la rentrée scolaire et les équipements ménagers et mobiliers.

- Organiser des activités culturelles et de divertissement et offrir des récompenses scolaires aux enfants brillants des personnes associés.

- Faire des activités de divertissement pour les associés.

- Organiser des communautés au but de fournir une ambiance sociale sain dans la commune.

Fondateurs :

- Présidente : Chaima Ghodbani.

- Secrétaire Générale : Hajer Dhibi.

- Trésorier : Mohamed Salhi.

2025T00004APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : L'ALLIANCE AFRICAINE POUR LA SANTE GLOBALE DE LA FEMME EN ONCOLOGIE (AWGHO).

Adresse de l'association : Cabinet Dr Zeineb Belkhiria El Hakim medical RDC; Voie X2 cité El Khadhra 1003 Tunis.

Sujet de l'association : Scientifique - sociale.

Objectifs de l'association :

1/ Encourager et promouvoir les compagnes de sensibilisation et de dépistage des Cancers de la femme sur des bases scientifiques en Tunisie et à l'étranger

2/ Promouvoir la santé intégrative et la prise en charge globale, psychologique et sociale des femmes atteintes de cancer et de leur entourage afin d'améliorer leur qualité de vie.

3/ Soutenir et Renforcer les efforts de l'état dans l'amélioration de la prise en charge des patientes en Oncologie.

4- Collaborer avec les associations et les fondations Tunisiennes et Etrangères ayant les mêmes objectifs scientifiques et sociaux.

Bureau exécutif :

Présidente : Hela Hammami

Vice-présidente : Chiraz ben Ayed

Secrétaire Générale : Zeineb Belkhiria

Trésorière : Molka Chamlali

3 Membres :

Nesrine Mejri

Lamia Naija

Nedia Bachaouech.

2025T00034APSF1

Constitution Groupement de Développement Agricole

MAZRAA LAKHSHIBA

Adresse : Elmaouna Gouvernorat Tataouine 3200

Selon demande n°4340 du 22/11/2024;

Il est constitué un groupement de développement :

Dénomination : GROUPEMENT DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE MAZRAA LAKHSHIBA.

Siège social : Elmaouna Gouvernorat Tataouine 3200.

Objet : Protéger les ressources naturelles dans la zone d'intervention et rationaliser leur utilisation.

Durée : 99 ans

Président de conseil : Mr Ahmed Jannet est nommé président du conseil de groupement.

Trésorier : Mr Farhat Jannet est nommé Trésorier de groupement.

2025R00055APSF1

Constitution d'une amicale

Nom : Amicale des agents et employés de la Société du Djebel Djerissa.

Adresse : Mine du Djebel Djerissa 7114 Jerissa - Le Kef.

Objet :

- Souder les liens humanitaires des adhérents afin de créer un climat d'amour et d'aide entre les différents participants.

- Encourager les activités sociales et culturelles au sein de la société afin de réaliser un divertissement social.

Le comité :

Le Président : Adel Khammassi

Vice président : Mondher Hagui

Secrétaire général : Aymen Marzougui

Trésorier : Taoufik Hmili

Trésorier adjoint : Mounir Khouildi.

2025R00073APSF1

Constitution d'un Groupement de Développement Agricole

Au terme d'un procès-verbal constitutif en date du 02/11/2024, enregistré à la recette des finances de Kasserine le 6/01/2025 sous N°25700091 Quittance n°M001398.

Date de PV : 27/12/2024

Dénomination : Groupement de Développement à Jbal Kharroub

Siège social : Jbal Kharroub-Imadet Salloum- Délégation Hassi Al Frid-Gouvernorat de Kasserine

Lieu d'intervention : Jbal Kharroub

Objet de l'intervention : Développement Agricole

Président : Mohamed Taher THLITHI

Trésorier : Jilani THLITHI.

2025S00032APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : trace (rachma)

Adresse : 15, rue Al Mahdia, Gabès

Objet : Développement culturel

Objectifs :

- Contribuer à la valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel de la région en coordination avec les services compétents du ministère des Affaires culturelles.

- Encourager l'esprit d'initiative chez les jeunes, l'ouverture sur le monde extérieur et les inciter au bénévolat.

- Etablir des relations avec des associations aux objectifs similaires.

Structure :

- Président de l'association : Ahmed Jihad Ben Brahim

- Secrétaire générale de l'association : Rakia Trabelsi

- Trésorier : Nabil Arbi.

2025X00005APSF1

Constitution d'une association

Dénomination sociale : Notre rêve (Hilmuna)

Siège social : Elgallel

Objet : Développement social

Objectif :

- Contribuer à prendre soin des personnes disparues et tenter de trouver des emplois en coordination avec les investisseurs de la région.

- Contribuer à encourager et soutenir la participation communautaire au travail.

- Contribuer à activer le rôle des femmes dans la société et à renforcer leur participation au travail productif.

Procès-verbal de contrôle : N°9661 du 7 Juillet 2024.

Organisme de gestion :

Samiha Chnini 14208579 : Présidente de l'association

Radhwan Awlad Nasr 09223001 : Secrétaire général

Omar Slimani 04336702 : Trésorier.

2025X00015APSF1

Constitution du syndic des propriétaires

Selon le PV d'inspection du notaire du 29 juin 2024, enregistré au Département des Contrats Judiciaires de l'Ariana, en date du 29 novembre 2024, sous le numéro de reçu 36047 et le numéro d'enregistrement 3892, le syndic des propriétaires a été constitué sous la dénomination «Syndic des propriétaires de la résidence Florence 02»

Le siège : 7 rue Moez Ibn Badis Borj Louzir - La Soukra. Les membres du syndicat et leurs fonctions :

- Mohamed Ali CHEBAANE : Président du syndicat

- Wassila Abid : Secrétaire Générale

- Slaheddine Saadi : Trésorier

- Sadek Saidane : Membre.

Date de la réunion de l'assemblée constitutive : 29/6/2024

Date de l'arrêté d'approbation des autorités compétentes : 25/10/2024.

2025400052APSF1

Homologation de résolutions

Changement du comité directeur

Association Sportive faculté des Sciences de Monastir

Autorisation N°261 du 30/02/2012

Selon P.V de l'A.G Extraordinaire en date du 9/7/2024, déposé à la délégation régionale de la jeunesse et du sport à Monastir le 4/12/2024 sous n°11029, délivré à la recette des finances de Monastir le 7/1/2025 sous le n°25800137.

- Président : Mr Hichem Ben Janet

- Vice président : Mr Jalel Memmi

- Trésorière : Mme Nabila Ben Lamine

- Secrétaire Général : Mr Ramzy Aissa.

Membres :

Mme Nourhene Jlassi et Mr Malek Ayari.

2025S00036APSF2

Syndic Complex Médical «Dar Ettabib»

Avenue Taeib Mhiri 5100 Mahdia

CNSS : N°541 720-72

Selon P.V du 9/12/2024 enregistrer à la recette des finances Mahdia enregistrement n°24708674 il a été décidé ce qui suit :

1- La délibération du patrimoine du Président Mr Zouari Afif et du Trésorier Abdelkader Ammouri pour les périodes passées concernant les exercices du 01/12/2021 au 30/11/2024

2- Installation des cameras des surveillances au parts communs

3- Installation des photovoltaïques pour les ascenseurs et les parts communes

4- La dénomination du syndic sera DAR ETTABIB au lieu de Ghadda

5- Tout les adhérents participant aux votes décident la composition du bureau pour les exercices du 01-12/2023 au 30-11-2026.

1- Dr Zouari Afif : Président

2- Dr Ammouri Abdelkader : Trésorier

3- Dr Mehdi Abdelaziz 08295992 : Membre

4- Dr Zarrouki Sondes : Membre

5- Dr Chouchen Chokri : Membre

6- Le représentant légal de Clinique Emtiez : Membre.

2025X00040APSF2

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques
Etude de Maître Hidri Faten
Avocate à la cour de cassation
58 Rue Al Djazira 5ème Etage Tunis
71.326.657

Partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, représentée par son président directeur général, S.A. Identifiant unique 0000110F ayant son siège social 70/72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis, en sa qualité de créancier hypothécaire.

Partie poursuivie : Kamel Ben Amor Krimi ; CIN n°07067716 Demeurant à la rue Alexandrie el Khalij Boumhal ben Arous en sa qualité de débiteur et hypothécaire.

Hadda Hamza épouse Kamel Krimi Demeurant à la rue Alexandrie el Khalij Boumhal ben Arous, en sa qualité d'Intervenant dans le contrat de prêt hypothécaire et elle a un droit personnel sur les parties indivises suivant le régime de la communauté des biens entre époux.

L'avocat poursuivant : Maître Hidri Faten, avocate à la cour de cassation, 58 rue Al Jazira Tunis.

Les parts indivises et mises en vente : Il s'agit des parts immobilières indivises de 50 parts du total de la subdivision du bien immobilier objet de titre foncier n°1446 ben Arous nommé "AL IZDEHAR" à 7524 parts; cela représente la moitié de l'immeuble construit sur une superficie de 100m², composé d'un rez-de-chaussée et un 1er étage et un 2ème étage; le rez-de-chaussée comprend un salon, 2 chambres ; une cuisine et une salle de bain d'une superficie d'environ 95 m², le 1er étage est composé d'un salon, 2 chambres, une cuisine et d'une salle de bain d'une superficie d'environ 80 m² ainsi qu'une buanderie à laver en cours de construction d'une superficie d'environ 20 m².

Mise à prix : La mise à prix est de 88.500.000 dinars, outre les frais de l'adjudication.

Date et lieu de l'adjudication : le jeudi 13/2/2025 à partir de 9h du matin devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Ben Arous située à Chouchet Radés Ben Arous.

La visite est possible tous les jours.

2025T00030VEPA1

Vente d'un Immobilier aux enchères

Maître Nabil BOUZOURAA

Avocat auprès de la cassation

Rue Salah Ayech - Le Kef

Tél : 97.248.417

Identifiant fiscal : 1070875/S

Partie poursuivante : Mohamed Tahar Ben Houcine SAIDI, ayant élu domicile au 79 Rue Tanzanie - le Kef.

Les Adjudicateurs :

1) Rachida Bent Houcine SAIDI, demeurant au 79 Rue Rwanda - Cité Hached - Le Kef

2) Sami Ben Houcine SAIDI, demeurant au 79 Rue Tanzanie - Cité Hached - Le Kef.

Avocat poursuivant : Maître Nabil BOUZOURAA- Avocat auprès de la Cassation, dont son étude est sis à la Rue Salah Ben Ayech - le Kef.

L'immobilier objet de la liquidation : l'immobilier est représenté par un logement construit sur le lot n°80 objet du titre foncier 22010 le Kef, sis à Rue Tanzanie- Cité Hached- Le Kef, d'une superficie de 184m², composé de deux unités résidentielles : la première se compose uniquement d'un rez-de-chaussée couvrant 137m² et la deuxième se compose d'un sous-sol et d'un rez-de-chaussée avec une superficie totale couverte de 99m², selon le diagnostic de deux rapports d'expertises, dont le premier est complété par l'expert délégué, Mr. Hichem NAIMI, le 10.09.2022 et le deuxième par exploit de l'expert Abdelkader AHMADI, le 19/12/2024.

Prix d'ouverture : Cent soixante et onze mille cinquante dinars (171.050.000D).

Date de l'adjudication : le lundi correspond au dix sept Février deux mille vingt cinq (17/02/2025) à 9h du matin et qui suit à la salle des audiences destinée aux ventes immobilières au tribunal d'instance du Kef.

Visite de l'immobilier : l'immobilier peut être visité tous les jours.

Notes : Toute personne souhaitant enchérir doit réunir un tiers du prix d'ouverture avant l'adjudication.

2025R00077VEPA1

Adjudication aux enchères publiques

Sur saisie immobilière après réduction de 40 %

Cabinet Maître Amir Mahersi

Avocat à Sfax

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le mardi 11/02/2025 à 9h du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Tunis.

Poursuivant : Wifak International Bank, représentée par son directeur général, société anonyme inscrite au registre de commerce auprès du Tribunal de 1ère instance de Médenine sous le n°B134782002 et au registre national des entreprises sous le n°0798651L dont le siège social est situé à la rue Habib Bourguiba Médenine, demeurant chez Sté Général Recouvrement rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla 1er étage n°13 3000 Sfax.

Partie saisie : Skandar ben Monji Riahi titulaire de la CIN n°04605108; gérant d'une société; résident au n°5 rue Khaled Ibn Alwalid Mutuelleville Tunis.

Avocat poursuivant : Maître Amir Mahersi avocat à Sfax, rue Abou Elhassan Ellakhmi immeuble Laperla n° 04 mizanine 3000 Sfax.

Propriétés à vendre : elles représentent 3 propriétés

1) La propriété objet de titre foncier n°136149 Tunis nommé "Thifef 21" qui consiste à un appartement au rez-de-chaussée de la résidence Thifef 1 située aux Berges du Lac nord; d'une superficie de 169 m² et ajouté les parts communes de la propriété objet de titre foncier n°88624 Tunis équivalant à 879/17103 parts. Il contient un salon, 3 chambres à coucher, une salle à manger, une cuisine avec séchoir, une toilette, une salle de bain, un balcon et un jardin de 100 m².

2) La propriété objet de titre foncier n°136133 Tunis nommé "Thifef 4" qui consiste à une chambre de stockage au sous-sol de la résidence Thifef 1 située aux Berges du Lac nord; d'une superficie de 11 m² et ajouté les parts communes de la propriété objet de titre foncier n°88624 Tunis équivalant à 57/17103 parts.

3) La propriété objet de titre foncier n°136134 Tunis nommé "Thifef 5" qui consiste à une chambre de stockage au sous-sol de la résidence Thifef 1 située aux Berges du Lac nord; d'une superficie de 11 m² et ajouté les parts communes de la propriété objet de titre foncier n°88624 Tunis équivalant à 57/17103 parts.

Mise à prix : est fixée après réduction de 40 % à un million quatre vingt dix huit mille trois cents soixante-quinze dinars (1.098.375.000 d) et ajouté les intérêts et les frais qui seront déterminés au jour de l'adjudication.

Visite de La propriété : la visite de la propriété peut s'effectuer tous les jours de travail pendant l'horaire administratif, pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Tunis où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

N.B. Toute personne désirant participer à cette enchère doit consigner le tiers de la mise à prix avant l'adjudication et par l'intermédiaire d'un avocat.

2025X00036VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Après rabaissement de 40%

Cabinet Maître Trabelsi Jabrane

Avocat à Sfax

Immeuble Intilaka 1 Escalier B 1 4ème étage Sfax

Poursuivant : Nacer Chemki, domicilié au cabinet de son avocat Maître Trabelsi Jabrane avocat à Sfax immeuble intilaka 1, escalier B 1 4ème étage Sfax.

Partie saisie : Héritiers Ayadi Fathi, sa femme Hédia Sallemi et ses fils Mohamed Ali ; Souheila ; Sawssen ; Hajer ; Lina et Sameh domiciliés à la route El Mharza cité el Habib n°230 Sfax 3052.

En vertu d'un ordre de paiement n°9318 rendu par le tribunal de première instance de Sfax en date de 5/7/2022.

Et en vertu du procès-verbal de saisie immobilière exécutoire dressé par l'huissier notaire Mymoun Moala sous le n°35620 en date du 11/9/2024.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques le 1/3 de la terre domiciliée route de Gabès km 17 à Gargour.

Sa superficie 7225 mètres carrés objet du titre foncier nommé Ennadour 87324 Sfax.

La vente aura lieu devant la chambre des criées du tribunal de première instance de Sfax2 au Palais de justice sis à rue Ahmed Aloulou le 12/02/2025 à 9h du matin.

La mise à prix est fixée à six mille six cent dinars (6.600.000 D) plus les frais après rabaissement de 40 %.

L'immeuble saisi peut être visité tous les jours durant les heures ouvrables. Pour de plus amples renseignements s'adresser au tribunal de première instance de Sfax2 où a été déposé le cahier des charges et au cabinet de l'avocat poursuivant Maître Trabelsi Jabrane situé à l'Intilaka 1, Escalier B1 4ème étage Sfax 3000.

Toute personne désirant se porter enchérisseuse doit consigner le tiers de la mise à prix.

2025X00041VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex société générale de recouvrement de créances) SA représentée par son directeur général demeurant à son siège sis 67 rue Alain Savary cité jardins 2 immeuble B inscrite au RNE à Tunis sous le n°0788628 G. en qualité de créancier nanti

L'Avocat poursuivant : Maître AISSAOUI Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080

Partie saisie : Mohamed Islam Ben Najib Ben Hussein Chabane, titulaire de la carte d'identité nationale n° 05843498, de nationalité tunisienne, profession : gérant de société, domicilié à l'avenue Mohamed Ali, quartier Manara, Teboulbou, Gabès, en tant que tiers détenteur du bien immobilier hypothéqué

Propriété saisie : L'ensemble des parts indivises du débiteur, évalué à 80000/352737, sur le bien immobilier dénommé "Hadia", objet du titre foncier n°10033 Gabès, terrain agricole situé à la délégation de Teboulbou, gouvernorat de Gabès, composé d'une parcelle exploitée en agriculture irriguée, et une partie de celle-ci pouvant être utilisée pour la construction, car elle se situe dans une zone bénéficiant d'avantages fiscaux réservés aux usines. La parcelle a une forme irrégulière et contient dans le coin sud-ouest une partie clôturée à l'intérieur de l'usine de carrelage voisine, ainsi que deux habitations agricoles anciennes, deux écuries, un bassin d'eau et un puits profond, qui ne sont plus utilisés, ainsi qu'un chemin d'accès. La partie centrale est occupée par des oliviers de petite taille, tandis que le reste est une terre nue située à l'est de la route nationale n°1 reliant Gabès à Médenine, secteur Teboulbou, délégation de Gabès Sud, gouvernorat de Gabès, correspondant à la parcelle n°58 du plan de cadastre de la région.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à six cent vingt-sept mille sept cent soixante dix huit dinars et six cent cinquante sept millimes (627.778,657 D), Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le lundi 10 février 2025 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Gabès.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2025400068VEPA1

Vente d'un immeuble aux enchères publiques

Partie poursuivante : BH Recouvrement (ex société générale de recouvrement de créances) SA représentée par son directeur général demeurant à son siège sis 67 rue Alain Savary cité jardins 2 immeuble B inscrite au RNE à Tunis sous le n°0788628 G. en qualité de créancier nanti

L'Avocat poursuivant : Maître Aissaoui Abdelaziz, Avocat à la cour de cassation demeurant à l'avenue Med Salah Belhadj Résidence Le Printemps Bloc B RDC Ariana 2080.

Partie saisie :

- Aya Ben Najib Ben Hussein Ben Ali Chabane, de nationalité tunisienne, étudiante, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05858443, délivrée le 7/9/2007, résidente à la rue Mohamed Ali, Manara, Teblbo, Gabès.

- Ibtihal Ben Najib Ben Hussein Ben Ali Chabane, de nationalité tunisienne, étudiante, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 08828651, délivrée le 23/9/2005, résidente à la rue Mohamed Ali, Manara, Teblbo, Gabès.

- Imane Ben Najib Ben Hussein Ben Ali Chabane, de nationalité tunisienne, étudiante, titulaire de la carte d'identité nationale numéro 05887400, délivrée le 10/8/2005, résidente à la rue Mohamed Ali, Manara, Teblbo, Gabès.

Propriété saisie : Toutes les parts de la partie saisie dans le bien immobilier leur appartenant, dénommé "Al-Mustaqbal", inscrit au registre foncier sous le numéro 24518 Gabès, une parcelle de terrain agricole située à la localité Teboulbou, gouvernorat de Gabès. Ce terrain, autrefois utilisé pour l'agriculture, est aujourd'hui abandonné et couvert d'herbes naturelles, avec un sol argileux et quelques palmiers laissés à l'abandon. Sa forme est irrégulière et il se trouve à l'ouest de la route nationale n° reliant Gabès à Médenine. La longueur de son côté sud est de 147,19 mètres, son côté Est où se trouve une fosse et après la RN 1 mesure 101,36 mètres, suivi d'une déviation partielle sur 71,02 mètres, son côté nord mesure 137,39 mètres et son côté ouest mesure 129,76 mètres. Sa superficie est de 21 455 m², soit 02 hectares, 14 ares et 55 centiares. Elle correspond à la parcelle numéro 121 sur le plan cadastral de la région.

Mise à prix : la mise à prix est fixée à un million soixante-douze mille sept cent cinquante dinars (1 072 750,000 D) Frais et Honoraires d'avocat en sus.

Date et lieu de l'adjudication : le lundi 10 février 2025 à partir de 9 heures devant la chambre des criées au tribunal de première instance de Gabès.

La visite de la propriété peut avoir lieu tous les jours de la semaine.

2025400069VEPA1

Vente immobilière après déduction de 40%

Etude Maître Ridha Abbes

Avocat à la cassation

Imm. Saâdi, B7 - Menzah 4, Tunis 1004

Tél. : 71.236.422

Fax : 71.236.640

M.F : 081338YAP000

Poursuivante : Société Arab Tunisian Lease, ATL, S.A, ayant son siège

social au centre Urbain Nord, Imm. Ennour, Tunis Mahrajène, RC à Tunis n°B157711996, RNE IU n°492439N.

Contre : La Clinique d'Hémodialyse El Amal, SUARL, RC Tunis n°B1119141996 RNE IU n°0578842S, ayant son siège social au 23, Av. Taha Houssein, Montfleury, Tunis, représentée par sa Gérante Ramla KHATTEL, ayant son domicile élu au cabinet de son Avocat Maître Omar Znaidi, sis au 04 Bis, rue Ammar Ibnou Yasser, immeuble «El Manazah Médical», 3 E, Bureau n°3.3, El Menzah 6, 2091 Ariana.

Avocat poursuivant : Maître Ridha ABBES, avocat à la cassation, ayant son cabinet à Imm. Saâdi, B7, Menzah 4, Tunis 1004.

L'immeuble à vendre : Objet du TF n°91248 Tunis, dénommé "IV Villa Alice", située au 23, Av. Taha Hussein, Montfleury, Tunis, sa superficie est de 448 m² divisé en 448 parts, la propriété se compose d'un terrain contigu, entouré d'un mur; ayant une entrée avec une grande porte coulissante enfer qui permet le passage des véhicules à l'intérieur, il est édifié sur le lot un bâtiment contenant une villa, exploité comme clinique privée d'hémodialyse se composant de trois étages : un rez-de-jardin : ayant 200 m² et comprend des locaux de stockage spéciaux, une cuisine, un cabinet médical, une salle d'eau et 3 pièces pour stocker les médicaments.

Un rez-de-chaussée : ayant une superficie d'environ 220 m² et contient 2 cabinets médicaux, 3 salles de lavage et une salle d'attente,

Une terrasse : contient un bâtiment d'environ 30 m² avec des pièces et un débarras pour le matériel sanitaire. C'est un bâtiment en état moyen, sa menuiserie intérieure est en bois et ses fenêtres en aluminium et vitrées. Le parterre par des carreaux en partie cimenté anti-dérapage.

Le reste marbré

Les plafonds en faux, la façade du bâtiment est entourée d'un mur de maçonnerie et dispose d'un jardin carrelé avec un parking et équipé d'électricité, du gaz naturel, d'eau potable et d'un réseau de protection contre l'incendie.

Les charges : l'objet de l'adjudication est grevé de charges suivantes : 1) hypothèque volontaire de 140 Mille dinars sur la totalité de bien au profit de l'ATB inscrite en date du 27/10/2014 dépôt Tunis volume 02/14 n° 6276, 2) hypothèque volontaire de 21 Mille dinars sur la totalité de bien au profit de l'ATB inscrite en date du 12/6/2020 dépôt Tunis volume 02/20 n°737, 3) hypothèque volontaire de 350.161,776 dinars sur la totalité de bien au profit de l'ATL, inscrite en date du 6/10/2020 dépôt Tunis volume 02/20 n°1458,4) hypothèque volontaire de 100 Mille dinars sur la totalité de bien au profit de l'ATB inscrite en date du 01/9/2021 dépôt Tunis volume 02/21 n°1740, 5) hypothèque volontaire de 50 Mille dinars sur la totalité de bien au profit de l'ATB inscrite en date du 8/7/2022 dépôt Tunis volume 02/22 n°1338

Mise à prix : Le prix a été réduit à 585.021,000 DT après la déduction de 40 % plus les frais de poursuite et honoraires d'avocat.

Date et lieu de la vente : le Mardi 11/02/2025 à partir de 9 H du matin devant le Tribunal de 1ère Instance de Tunis.

Visite de l'immeuble : Tous les jours de la semaine, tout intéressé doit consigner au moins le 1/3 de la mise à prix, tout étranger doit obtenir l'autorisation du gouverneur.

2025400070VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un Immeuble

Suite à une saisie Immobilière

Cabinet Maître Ben Hafsia Bahri

Avocat

Rue M'Dallah Hourria Mjez El Bab

Tél : 97.764.400

Créancier saisissant : Fatma Ezahra Ben Ameur, titulaire de la c.i.n n°02150333, retraitée, demeurant Riadh El Andalous Omran 3 bloc C immeuble 33 Ariana, domicile élu Cabinet Maître Bahri Ben Hafsia, Avocat, Rue M'dallah Hourria Mjez El Bab.

Le débiteur saisi : Hédi Ben Neji Hammami, titulaire de la c.i.n n°09506890, Employé, demeurant à la Khriba Borj Ettoumi El Batan Manouba et actuellement demeurant Rue Farhat Hached Mjel El BAb, Béja.

Avocat de la partie poursuivante : Maître Bahri Ben Hafsia, Avocat, Rue M'dallah Hourria Mjel El Bab MF 1179755 F/A/P/000.

Désignation du bien saisi : L'ensemble de l'immeuble immatriculé objet du titre foncier n°7985 Beja dénommé "Al MOSTAKBAL" sis à la Rue Farhat Hached Mjez El Bab d'une superficie totale de 152 m contient une construction de bâtiment consistant en un rez-de-chaussée qui contient un bâtiment de deux chambres couloir, terrasse, cuisine, salle de bain, salon, un séchoir, équipé en eau potable et en électricité, situé au centre-ville Mjez el Bab ouvrant sur rue commerçante près de tous les services.

Les références du dépôt de l'Inscription des droits de la partie saisie;

-volume Béja 01/2022-n°2092 daté du 19/05/2022.

Mise à prix : le prix global selon le rapport de l'expert Asma Dagbougi Mrabet est cent soixante treize mille dinars (173.000, 000d). Le prix d'adjudication comprenant également outre le prix atteint par les enchères les frais et honoraires taxés fixés par le Tribunal lors de l'adjudication.

- Hypothèque de 1er rang d'un montant de 71.000, 000D sur toute la propriété au profit de la Banque de L'Habitat récemment (BH Bank) d'après un contrat de prêt hypothécaire rédigé par acte ssp enregistré à la recette des finances de Menzel Jamil le 9/5/2022 quittance n°022794 enregistrement n°22600545.

Date et lieu de l'adjudication : L'adjudication aura lieu le Jeudi (6/02/2025) à 9 h du matin à la chambre des ventes immobilières au tribunal de 1ère instance de Béja.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble est possible tous les jours au cours des horaires administratifs.

Condition de vente : La participation aux enchères ne peut se faire que par l'intermédiaire d'un Avocat après consignation du tiers (1/3) du montant de la mise à prix et pour les étrangers doivent être munis de l'autorisation de Mr. le gouverneur compétent.

Pour plus de renseignements contacter le secrétariat du tribunal de première instance de Béja où est déposé le cahier des charges ou au bureau de l'avocat poursuivant.

2025400071VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Yahyaoui Lazhar

Avocat à la cour de cassation

52 Rue Pierre de Coubertin - Tunis

Matricule fiscal : N°510132A

Tél : 71.351.948

Fax : 71.354.808

Poursuivant : Ali Ben Bechir Riyahi élisant son domicile chez Maître Lazhar Yahyaoui Avocat à la cour de cassation, ayant le code fiscal n°510132A, sis au 52 Pierre de Coubertin Tunis.

Partie saisie : Kamel Ben Bechir Riyahi domicilié au 14 rue Kasserine cité Ettadhamen Ariana.

Mohsen Ben Bechir Riyahi domicilié au n°9 rue Sadok El Karoui cité Boumiya Khaznadar Bardo Tunis.

Awatef Bent Bechir Riyahi domiciliée au 14 rue Kasserine cité Ettadhamen Ariana.

ETTIJARI Bank représentée par son président directeur général domicilié au 24 rue Hédi Karray centre Urbain Nord Tunis

Avocat poursuivant : Maître Lazhar Yahyaoui Avocat à la cour de cassation ayant l'identifiant unique domicilié n°510132A au 52 Pierre de Coubertin Tunis.

Immeuble objet de la vente immobilière : la totalité du local objet du titre foncier 31646 Ariana appelé "El Baraka et El Hana I" constitué de 3 lots 02,03,06 ayant une surface de 386 m² soit 386 parts sis au 14 rue Kasserine cité Ettadhamen Ariana.

Mise à prix : deux cent cinquante mille cinq cent soixante quinze dinars (250.575, d 000) hors frais de poursuite qui seront fixés le jour de l'audience.

Date et lieu de l'adjudication : tribunal de 1ère instance Ariana à l'audience des criées à partir de 9h du matin le lundi dix février deux mille vingt cinq (10/02/2025).

Visite de l'immeuble : la visite est possible tous les jours de la semaine dans le respect du domicile privé.

Observation : Ne peuvent participer aux enchères que les personnes ayant consignés le tiers de la mise à prix.

Les étrangers désirant participer aux enchères doivent respecter les obligations légales concernant l'autorisation préalable du gouverneur.

Pour tout autre renseignement et pour consulter le cahier des charges contactez le bureau de l'avocat poursuivant Maître Yahyaoui Lazhar Avocat à la cour de cassation, ayant le code fiscal n°510132A, sis au 52 Pierre de Coubertin Tunis.

2025400072VEPA1

Avis aux créanciers

Changement du syndic de faillite

Affaire de faillite n°148 (règlement judiciaire N°330)

Au profit de la société «ELECTROSTAR»

Identifiant unique : 0026644V

Suite au jugement rendu par la Chambre des conseils auprès du tribunal de Première Instance de Ben Arous en date du 9/12/2024, il a été décidé de remplacer le syndic de faillite M. Ridha Mejbri par Chokri El Heni son bureau sis au 34 Rue Ali Dargouth, 3ème étage, bureau A 1001, Tunis Tél 71331411 et de procéder aux publications légales nécessaires suite au jugement rendu en date du 25/12/2024.

Le syndic de la faillite, Maître Chokri El Heni informe que l'adresse de la société est domiciliée à son bureau sis au n°34 Rue Ali Dargouth, 3ème étage bureau A 1001 Tunis Téléphone 71331411.

2025T00023VEPA2

Décision de nomination d'un commissaire à l'exécution

Affaire N°924

«PHARMACIE GHASSEN ISMAIL»

IU : 1192545C

Adresse : N°28 BAB BHAR - Rue Belhassen Jrad

Le tribunal de première instance de Tunis a rendu un jugement, le 02/4/2024, constatant que la "PHARMACIE GHASSEN ISMAIL" et en cessation de paiement, et a fixé cette cessation au 28 avril 2021.

Le tribunal a également constaté la possibilité de la sauver en poursuivant ses activités elle-même, en s'appuyant sur le plan de redressement suivant :

1- Approbation de l'échéancier de la dette de la Caisse Nationale de Sécurité Sociale selon l'échéancier de l'engagement signé le 19 avril 2022.

2- Paiement de 10% de la dette d'AMEN BANK s'élevant à six cent vingt six mille deux cent quarante quatre dinars et 834 millimes (626.244,834 DT) après que ce jugement soit devenu définitif et échelonner le reste de la dette sur une période de dix ans, avec l'application d'un taux d'intérêt légal au Taux de Marché monétaire majoré d'un point.

3- Paiement de 10% de la dette envers la société Al-Karay pour les produits Pharmaceutiques s'élevant à quatre vingt neuf mille six cent quarante dinars et 753 millimes (89.640,753 DT) après que ce jugement soit devenu définitif et échelonner le reste de la dette sur une période de cinq ans.

4. Paiement de 10% de la dette envers la société «l'Union pharmaceutique» pour un montant de quatre vingt treize mille huit cent huit dinars et 567 millimes (93.808,567 DT) après que ce jugement soit devenu définitif et échelonner le reste de la dette sur une période de cinq ans.

Et la désignation de l'expert M. Aymen Fejji pour surveiller l'exécution du plan de redressement, et la rédaction d'un rapport périodique sur la situation de la pharmacie et de le soumettre au juge commissaire, Mme Rim Mohamed.

2025T00025VEPA2

Décision de changement d'administrateur judiciaire

Suite à la demande de l'administrateur judiciaire Samir Bouhawela, de la société el- Woroud Dar Selma, objet du règlement judiciaire de l'affaire n°32», de le dispenser de poursuivre sa mission, le tribunal de 1ère instance Sousse 2 réuni à la chambre de la Choura le 23/12/2023 a décidé de le changer

par son collègue, Mohamed Ridha El Amri, dont son siège au 6 rue Remada, 4000 Sousse de poursuivre la mise en œuvre et le suivi du programme de sauvetage.

2025S00041VEPA2

Jugement de poursuite de l'activité

Règlement judiciaire N°56

SOCIETE LABORATOIRES SYNBIOZ

Siège social : Z.I Menzel Chaker lot N°4

Identifiant unique N°: 1480558N

En vertu du jugement rendu par le Tribunal de Première Instance Sfax2 du 25/12/2024 relatif au règlement judiciaire n°56, il a été considéré que la société LABORATOIRES SYNBIOZ a cessé de payer ses dettes et que la date de cessation payement coïncide le 23/6/2023 ; l'approbation du plan de redressement de poursuivre son activité selon le plan de redressement préparé par l'administrateur judiciaire dans son rapport daté du 27/11/2023 et son rapport daté du 4/12/2024 et le rééchelonnent de ses dettes; la nomination de l'administrateur judiciaire Mokhlès Laajili commissaire à l'exécution sous le contrôle du juge Madame Naima Beltaief ; l'inscription de ce jugement au registre national des entreprises; la transmission d'une copie à la commission de suivi des entreprises économiques et sa publication au journal officiel de la République Tunisienne; la prise en charge des frais légaux par la société débitrice.

2025X00037VEPA2

Nomination de liquidateur

Suivant la demande n°84 émanant du tribunal de première instance de Ben Arous en date du 20/12/2024, il a été décidé la nomination de Madame Sahar YOUSFI domiciliée au 11, Rue Belhessen Jrad, Ariana - Tél : 56 746 457, en qualité de liquidateur de l'Association Arabe Constellation Familiale Systemic, MF 1784427P.

Les créanciers doivent produire leurs titres de créances au cabinet du liquidateur dans les quinze jours qui suivent la parution de cette annonce au JORT.

2025400055VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

Convocation à l'Assemblée générale ordinaire et Assemblée générale extraordinaire

BRICORAMA TUNISIE

Société anonyme en liquidation

IU : N°999538D

Immeuble AL KARAMA HOLDING Rue du Lac d'Annecy Passage du Lac Malawi - Les Berges du Lac - Tunis 1053

Le Liquidateur de Bricorama Tunisie invite les actionnaires à assister aux réunions de l'assemblée générale ordinaire et l'assemblée générale extraordinaire qui auront lieu le jeudi 6 février 2025 respectivement à 14 et 16 heures, au 47 Rue du Lac Léman Immeuble MENINX 1ere Etage bureau 3-1 les Berges du Lac 1053 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'AGO :

1. Ratification des modes et délais de la convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2. Examen et approbation des rapports de gestion des exercices 2022 et 2023.

3. Lecture des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux états financiers 2022 et 2023.

4. Approbation des Etats financiers des exercices 2022 et 2023.

5. Affectation des résultats des exercices 2022 et 2023.

6. Quitus au titre des exercices 2022 et 2023.

7. Examen du rapport d'avancement des travaux de liquidation de la société.

8. Pouvoirs.

Pour l'AGE :

1- Ratification des modes et délais de la convocation de l'assemblée générale extraordinaire

2- Renouvellement du mandat de liquidateur

3- Pouvoirs.

2025R00053SANB3

Société Variétés Industrielles SA

Siège social : Z.I Mghira 2 Rue de Monastir 2080 Fouchana

Capital social : 10633340 DT

Identifiant unique : 0012919F

CNSS : 068537-55

A la suite de la demande du conseil d'administration de la société Variétés Industrielles SA, les actionnaires de la société sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le 10 Février 2025 à 10H, au siège de la société sise à la zone industrielle Mghira 2, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Ratification du mode et des délais de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire

- Séparation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général

- Modification Corrélative et mise à jour des statuts

- Pouvoirs pour accomplissement des formalités légales.

2025R00060SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE REGIONALE DE TRANSPORT DU KEF - S.A

Capital social : 333 MD

RC : B126371997

Matricule fiscal : 014603WAM000

Messieurs les actionnaires de la société régionale de transport du KEF sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu, vendredi le 7 février 2025 à 10h au siège social de la société, avenue Mongi Slim el Kef, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Entérinement du retard dans la tenue de l'Assemblée.

2. Approbation des états financiers consolidés de la SRT Kef et SRT Siliana relatif à l'exercice 2020.

3. Désignation d'un commissaire aux comptes pour les exercices des années 2023, 2024 et 2025.

4. Questions diverses.

2025R00075SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

«Société de Câbleries Accessoires et Transmissions»

Société anonyme

Au capital de 5.000.000 DT

Siège social : Km 6 Route de Tunis - Soliman 8020

Matricule fiscal : 19954PAM000

Identifiant unique : 0019954P

Affiliation CNSS : 55847-72

Messieurs les actionnaires de la Société «SCAT» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire 2024 qui se tiendra au siège social le mardi 4/02/2025 à 11 heures du matin à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion 2024

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2024

3- Approbation des états financiers 2024 et des conventions réglementées

4- Affectation du résultat 2024

5- Quitus aux administrateurs

6- Fixation des jetons de présence

7- Renouvellement du mandat des administrateurs

8- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

9- Pouvoirs pour formalités.

2025R00079SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

PRODUCTIONS DU FAUNE

Société anonyme

Au capital de 600.000 dinars

Siège social : L'Acropolium, colline de Byrsa - Carthage

IU : 25632L

Conformément à la décision du conseil d'administration, les actionnaires sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 31 Janvier 2025 à 11heures à l'Open Business à Sidi Daoud Tunis - à l'effet de délibérer sur l'ordre de jour suivant :

1- Entériner le retard dans la tenue de l'AGO de l'exercice 2020 ;

2- Lecture des rapports de gestion relatifs à l'exercice 2020;

3- Lecture des états financiers et du rapport général et du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2020 ;

4- Examen et approbation s'il y a lieu des états financiers de l'exercice 2020 ;

5- Examen et approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales;

6- Examen et approbation des actes de gestion de l'exercice 2020, et quitus aux administrateurs ;

7- Affectation du résultat de l'exercice 2020 ;

8- Fixation des montants des jetons de présence au titre de l'exercice 2020 ;

9- Renouvellement du mandat des administrateurs pour les exercices 2021-2022 et 2023.

10- Désignation d'un commissaire aux comptes au titre des exercices 2021-2022 et 2023.

11- Pouvoirs pour formalités.

2025400057SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société Arabe de Réalisations Immobilières "SARI"

Société anonyme

Au capital 3.300.000 DT

CNSS : N°00224463-05

MF : 539528 S/P/M/000

Siège social : 71, Rue Alain Savary, Résidence Alain Savary, Bloc C, 4ème étage, Appt. C42 -1003 Cité El Khadhra - Tunis

Messieurs et Mesdames les actionnaires sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mercredi 12 février 2025 à 10 heures à l'annexe du siège de l'Arab Tunisian Bank sis aux Berges du Lac 2, Tunis et ce pour délibérer sur l'ordre du jour ci-dessous :

1. Nomination d'un commissaire aux comptes

2. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2025400058SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 5/02/2025

Mediterranean School of Business «MSB»

S.A Université Privée

SA au capital de 4 825 000 Dinars

RNE : 0818400F

Siège social : Les Jardins du Lac 2 Les Berges du Lac - 1053 - Tunis

Les Actionnaires de la société anonyme dite Mediterranean School of Business «MSB» sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mercredi 5/02/2025 à 10h au siège de la Société sis aux Berges du Lac 2 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif aux états financiers consolidés au 31-12-2023

2. Lecture du Rapport du Commissaire aux Comptes relatif aux états financiers consolidés au 31-12-2023.

3. Approbation des états financiers consolidés au 31-12-2023.

4. Questions diverses.

5. Pouvoirs pour formalités.

2025400063SANB3

Convocation

CHANTUNI SA

Société anonyme

Au capital de 720.000,000 Dinars

Siège social : Beni Hassen - Gouvernorat de Monastir

RNE : 022034F

MF : 022034F/A/M/000

CNSS : 70269-41

Les Actionnaires de la Société Anonyme dite «CHANTUNI S.A.», sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mercredi 12 février 2025 à 8 heures, au siège de la Société «CHANTELLE S.A.» sis au 8-10, rue de Provigny - 94230 CACHAN / FRANCE, à l'effet de délibérer sur l'approbation de la cession d'un lot d'immobilisations.

2025400067SANB3

DIVERS

Avis au public

Vente d'un immeuble (local commercial)

Appartenant à la Sté SMAK

IU : 765394J

Maître el HENI Chokri, son bureau sis au 34 rue Ali Darghouth 3ème Etage bureau A 1001 Tunis Tél 71331411 en tant que syndic de faillite de la société SMAK, dans le cadre de l'affaire n°350 au tribunal de 1ère instance de Tunis, annonce qu'il a été statué sur le cahier des charges pour la cession de l'immeuble édifié sur le titre foncier n°177392 Tunis nommé "ZAFIR" 88 d'une superficie de 229,5 m² sis au centre commercial Zaphir Place Palestine la Marsa. Les personnes intéressées pour l'achat de l'immeuble sus indiqué, sont priées de retirer le cahier des charges auprès du bureau du syndic de faillite en contrepartie de payer une somme non remboursable et que le dernier délai d'acceptation des offres a été fixé le 7/3/2025.

2025T00022DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Je déclare Mimouna Abdallah titulaire de la carte d'identité nationale n°01578483 au nom de mon frère Youssef Abdallah par la présente la perte du titre de propriété n°07/122465, sujet du titre foncier n° 27674 Bizerte sous certificat de perte délivré par le Chef du Centre de Sécurité Nationale du Rafraf n°190 le 23/12/2024.

2025T00031DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Je déclare Mimouna Abdallah titulaire de la carte d'identité nationale n°01578483 par la présente la perte du titre de propriété n°07/122464 sujet du titre foncier n°27674 Bizerte sous certificat de perte délivré par le Chef du Centre de Sécurité Nationale de Rafraf n°191 le 23/12/2024.

2025T00032DIVD2

Déclaration de perte de titre de propriété

Je soussigné Mme Maryem Bent Belgacem Badri, née le 5/12/1976 Berdiaef, nationalité Tunisienne J'habite à El Hania Faidh, Gouvernorat Sidi Bouzid, titulaire d'une carte nationale d'identité numéro 060263374.

Je déclare que j'ai perdu dans un lieu inconnu le titre de propriété numéro 120754/13 pris à la date du 9/3/2023 lié au titre foncier numéro 54364 Sidi Bouzid.

2025R00050DIVD2

Perte d'un acte de propriété

Mr Radhouen Ben Abdelaziz Ben Meftah Ben Hadj Mohamed titulaire de la CIN n°06850632 pour le compte de son père le feu Mr Abdelaziz Ben Meftah Ben Fredj Belhadj Mohamed CIN n°04024404, déclare la perte de l'acte de propriété n°17936/03 du 17/8/2007, objet du titre foncier n°51444 Monastir sis à Imadet Al Ghanada délégation Béni Hassène Gouvernorat de Monastir. Une attestation de perte a été délivrée par le poste de la garde nationale de Beni Hassène sous n°57 le 8/01/2025.

2025S00035DIVD2

Vente aux enchères publiques 1/2025

1) Le saisisseur : Le receveur des douanes rue Ahmed Zaatir 4059 Sousse corniche.

2) Le débiteur saisi : Société Hersand, matricule fiscal : 0340696M sise à la zone industrielle messadine-Sousse.

3) Objet de l'enchère : chariots élévateurs, presses d'emballages et divers matériels industriels.

4) Prix d'ouverture : 348280,000 dt.

5) Vente entre les mains de l'huissier de la trésorerie Wassilla Belhaj.

6) Lieu et date de l'enchère : siège de l'usine de la société Hersand sis à la zone industrielle messadine-Sousse le 21/01/2025 à 10h du matin.

N.B :

- La participation n'est acceptée qu'après avoir avancé 10% du prix d'ouverture.

- Le paiement et la réception sont immédiats, les frais légaux sont à la charge de l'acquéreur final.

- La liste des objets de l'enchère se retire de la recette des douanes Sousse ville.

- Les responsables de la société Hersand sont invités à régulariser la situation avant le 21/01/2025 à 17 h.

2025S00037DIVD2

Avis

Mme Salwa bent Ibrahim Bouasida et ses sœurs Raja, Tayseer, Nawel et Najwa informent le public que leur titre de propriété concernant l'ensemble du corral a une superficie d'environ 317,24 m², suivi de deux entrepôts, une partie orientale de Beit al-Zayt, d'une superficie de 6,82 m², une parcelle tribale orientale de Guirna d'une superficie de 319,68 m², et 5 commerces situés à la route de Tunis km 4 de Sfax qui leurs appartient par un acte de partage en date du 20 janvier 1990, enregistré le 17 avril 1990, sous le numéro 1688 avec le témoignage des juges notaires Zouheir Kallel et Mohamed Hentati qui sont perdu et qu'elles désirent avoir une deuxième copie originale les oppositions se présentent devant Mr Abid Zouhir Notaire à Sfax rue de Carthage immeuble Ibn Zohr bureau M1 aux cours de 30 jours de cette publication.

2025X00032DIVD2

Avis

Les héritiers de Habib Abdel moula son épouse Sania Zouari et son fils Wadie et ses fils de sa veuve Hamida Haj Taieb son Souad, Moncef, Ridha, Nadia annoncent qu'ils sont propriétaire d'un 2/3 à l'indivise d'un borj de superficie de 125m² et d'un terrain de superficie 30 m² sis à la route Menzel Chaker km3 Sfax.

Ils ont égaré leur titre de propriété et ils désirent extraire une deuxième copie conforme à l'originale.

Tout contestant devra s'adresser au Notaire Sellami Sami rue Nasria Immeuble Saphir 1er étage n°14 Sfax 147436k dans un délai de 30 jours à partir de la parution de cet avis.

Passé ce délai aucune opposition ne sera acceptée.

2025X00033DIVD2

Avis

Monsieur Joni Michel Ahmed Rdissi annonce qu'il a perdu le titre de propriété de la totalité d'une parcelle de terre de superficie de 725 m² issu par l'achat daté du 13 septembre 2005 enregistré le 19 novembre 2005 n°M085426 par devant deux notaires Mohamed ben Mohamed Abid et Lotfi Meziou et pour cette raison il veut avoir une autre copie originale les oppositions se présentent chez le notaire Mohamed ben Mohamed Abid situé à Sfax Rahbet Remed impasse n°12 au cour de 30 jours de cette publication.

2025X00035DIVD2

Clôture d'une liquidation judiciaire

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire numéro 101, daté le 02/01/2024. Il a été décidé de clôturer la liquidation judiciaire d'héritage Ali ben Younes Jlassi autoriser le liquidateur judiciaire Aifa Badreddine de faire les publications légales et déposer à la trésorerie du tribunal.

2025400049DIVD2

Clôture d'une liquidation judiciaire

En vertu de la décision du tribunal de première instance de Tunis dans l'affaire numéro 552, daté le 2/01/2025. Il a été décidé de clôturer la liquidation judiciaire d'héritage Zaineb Kbaili, autoriser le liquidateur judiciaire Aifa Badreddine de faire les publications légales et déposer à la trésorerie du tribunal.

2025400050DIVD2

Clôture de liquidation

Mohamed Ben Hsin Ben Ali Abdelhedi

En vertu de la décision judiciaire rendue par le juge-commissaire de liquidation du Tribunal de Première Instance d'Ariana le 20/12/2024 dans l'affaire n°99265 il a été décidé la clôture de la dite liquidation.

Le liquidateur ben Amor Abdelhakim (Adresse; avenue 02 Mars immeuble 1 résidence el Khalil 1er Etage bureau n°112 Mannouba).

2025400061DIVD2